

la reconnaissance que M. de l'Épine en fait lui-même de la façon la plus formelle, et sous sa propre signature, dans la lettre qu'il a écrite et adressée deux jours plus tard, à savoir : le 1er novembre 1906, à l'honorable Premier Ministre, laquelle lettre fait partie du présent rapport.

Le tout humblement soumis.

(Signé) F. X. DUPUIS,  
Président.

A Montmagny, en juillet dernier, nous entendons M. Bourassa déclarer qu'il est prêt à donner à Monsieur Gouin un appui indépendant à certaines conditions, et quelques semaines plus tard, à Rigaud, il proclame que Monsieur Gouin est un lâche, un coupe-jarrét, et un assassin, et à l'Assomption, il renforce la véhémence de ses épithètes en disant que l'honorable Premier Ministre de la Province, est un homme sans caractère.

Partout où il va, il affiche son respect pour le peuple et ensuite il dit aux électeurs qu'ils ont élu pour les représenter à la Législature, un lot de "politiciens saleux", de "pantins politiques", "d'esclaves sans honneur".

Monsieur Bourassa, lorsqu'il parle sur les hustings, n'a jamais un bon mot à dire de qui que ce soit. Il fait une campagne de critique à outrance. Peut-il en résulter quelque-chose de bon? La chose peut plaire à certaines gens mal intentionnées et ignorantes, mais en fin de compte, restera comme une page bien lamentable dans notre histoire politique.

A Ste-Martine, il y a quelques semaines, Monsieur Bourassa dénonça vigoureusement l'honorable Monsieur Prévost, l'accusant d'avoir vendu certains droits de mines, dans le district de Chibougamoo et démontra éloquemment que les autres Ministres étaient intéressés en cette affaire. Des auditeurs irréfléchis, soulignèrent ces paroles de bruyants applaudissements. Maintenant, quelle était la preuve qu'il a apportée contre les collègues de M. Prévost?

M. Bergevin, député de Beauhar- nois, avait parlé à Chateauguy d'un projet de chemin de fer entre Mont- réal et le Labrador, les journaux en lirent rapport. M. Bourassa, pour s'assurer quelques applaudissements, dénature le sens des paroles de M. Bergevin, et en fait une déclaration, allant à dire que c'est l'intention du gouvernement de construire une ligne de chemin de fer jusqu'aux mines MacKenzie, à Chibougamoo.

Or, tout le monde, à part M. Bourassa, sait bien qu'un chemin de fer de Montréal au Labrador passerait à des centaines de milles de Chibougamoo. C'est malheureux pour M. Bourassa, mais toutes ses déclarations sensationnelles ressemblent à celle que je viens de vous citer.

A Sainte-Martine, M. Bourassa dit encore, d'après un rapport du "Star", qu'il avait en sa possession, des déclarations assermentées de M. J. R. Booth et E. B. Eddy, deux des plus grands marchands de bois et industriels de la province, déclarant que mille pour mille, les limites à bois de la province de Québec valaient plus que celles d'Ontario; et, pour soutenir cette déclaration, son organe, "Le Nationaliste" s'appuie sur les données du Rapport de la Commission de Colonisation.

La preuve semblait convaincante, mais, après d'actives recherches dans le Rapport de la Commission de Colonisation, je puis vous affirmer, sous ma responsabilité de ministre de la Couronne, que MM. J. R. Booth et E. B. Eddy, n'ont jamais déclaré sous serment, rien de la sorte. Ce que M. Booth a déclaré dans son témoignage c'est ce qui suit: "Nous ne nous attendons pas à ce que le bois des limites de Québec nous rapportera autant que celui d'Ontario"; et il donne pour raison de ce fait, que 1o dans la province d'Ontario, les colons n'ont pas le droit de choisir des lots sur lesquels se trouve du bon bois, et que les arbres restent toujours la propriété de marchand de bois, même lorsque les lots sont concédés aux colons; 2o Que les droits de coupe sont de beaucoup moins élevés dans Ontario et le mode de les calculer plus rigoureux chez nous; 3o Que les li-